

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire  
Hôtel de Ville  
71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle  
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>CREATION D'UNE AIRE DE JEUX AQUATIQUES AU CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES</b>
<b>Référence</b>	19SJ29
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRB06
<b>Lieu d'exécution</b>	Centre Aquatique des Corbolottes, rue Charles de Gaulle 45140 Saint Jean de la Ruelle
<b>Durée</b>	4 mois
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Le présent marché a pour objet la création d'une aire de jeux aquatiques au Centre aquatique des Corbolottes.</p> <p>Le présent projet a pour but le remplacement de la pataugeoire existante non conforme aux normes de sécurité et sanitaires, par la création d'une aire de jeux aquatiques. Ces travaux permettront de proposer aux enfants diverses attractions de projection d'eau, avec une zone protégée qui procure des expériences ludiques étonnantes et interactives.</p>
<b>Code CPV principal</b>	<b>45242000</b> - Travaux de construction d'installations de loisirs nautiques
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont acceptées
<b>Quantité ou étendue</b>	<p>La proposition de variantes est autorisée pour tous les lots du marché. L'offre sur les variantes doit obligatoirement être accompagnée de l'offre de base.</p> <p>Seules les variantes techniques sont autorisées à condition qu'elles répondent au minimum aux prescriptions techniques du CCTP. Elles pourront comporter des propositions concernant des matériaux et matériels valorisant le développement durable. Le candidat pourra également proposer une technique différente de la solution de base ou un autre système de son choix. Les candidats présenteront un dossier général</p>

spécifique relatif aux variantes qu'ils proposent.  
 Les variantes seront développées par l'entreprise dans l'annexe correspondante jointe à l'acte d'engagement.

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>	<b>CPV</b>
N° 1	DEMOLITIONS / TERRASSEMENT				<b>45112500</b>
N° 2	GROS OEUVRE				<b>45262311</b>
N° 3	FILTRATION - HYDRAULIQUE - TRAITEMENT DE L'EAU CHAUFFAGE DE L'EAU - JEUX AQUATIQUES				<b>45232430</b>
N° 4	SOLS SOUPLES				<b>45432111</b>
N° 5	CLOTURES				<b>45262600</b>

Conditions relatives au contrat

- Financement** Financement : sur les crédits ouverts au budget principal de la ville.  
 Subvention du Conseil Départemental du Loiret  
 Modalités de paiement : par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture
- Forme juridique** L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.  
 Il est interdit de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

### Conditions de participation

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Déclaration sur l'honneur :  
Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Pouvoir :  
Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)
- Attestation d'assurance : attestations de responsabilité civiles décennales
- Certificats de qualifications professionnelles :  
La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Qualifications Qualibat (ou équivalent) technicité courante dans les travaux pour lesquels l'entreprise candidate

Marché réservé : Non

- Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Valeur technique de l'offre  
40 % : Prix
- Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques](#)  
Ville de Saint Jean de la Ruelle  
Pôle Accueil et Affaires Juridiques  
71 rue Charles Beauhaire  
BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle  
[juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr)
- Documents**
- [Règlement de consultation](#)
  - [Dossier de Consultation des Entreprises](#)
- Offres** Remise des offres le **03/12/19 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.
- Dépôt**
- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les prestations seront exécutées, à compter de la notification du marché valant ordre de service, dans le délai de 4 MOIS incluant une période de préparation de 1 MOIS au maximum.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Toutefois elle demeure fortement recommandée.

Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

## **Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

[paul.guegan@direccte.gouv.fr](mailto:paul.guegan@direccte.gouv.fr)

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 12/11/19 à la publication